

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 3 novembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Antoine LEMAIRE, Maire

### Étaient présents :

MM. LEMAIRE, FERGEAU, LEGRAND, MACADRÉ, MARTINET C., SOULIER,  
Mmes, MARTINET A., WAITASRECK, BRENOT  
formant la majorité des membres en exercice.

### Absent:

MM. HATTERER, CAMUS (qui a donné pouvoir à M. MACADRE), CHILD, VENANT-VALÉRY, GRIMPLET (qui a donné pouvoir à M. MARTINET C.), Mme BOCK,

*M. LEGRAND est élu secrétaire de séance*

### Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Rénovation de l'église : Décision sur devis honoraires diagnostic architecte
- Délibération modification des tarifs des activités 2020/2021
- Questions diverses

### 1°/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal en date du 30 septembre 2020

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est passé au vote

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11 dont 2 pouvoirs  
Approuvé à l'unanimité des présents.

### 2°/ Devis honoraires architecte diagnostic pour la rénovation de l'église (délibération n° 2020\_?? )

Le conseil municipal, après en avoir délibéré a procédé à l'approbation du devis des honoraires d'architecte, s'élevant à 12200 € HT et concernant le diagnostic de rénovation de l'église.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11 dont 2 pouvoirs  
Approuvé à l'unanimité des présents.

### 3°/ Modification budgétaire pour le financement des honoraires d'architecte « rénovation église » (Délibération n°2020\_11\_37D) :

Afin de pouvoir financer les honoraires d'architecte pour la rénovation de l'église, le conseil municipal a procédé à l'approbation du transfert de fonds budgétaires d'un montant 14600 € :

Fonctionnement Compte 615221 : - 14600 €

Investissement Chapitre 023 opération 107 Eglise : +14600 €

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11 dont 2 pouvoirs

Approuvé à l'unanimité des présents.

**4°/ Délibération sur la modification des tarifs des activités 2020/2021**  
**(Délibération n°2020\_11\_39D)**

Suite à la crise sanitaire actuelle, les activités n'ont pas pu avoir lieu en totalité. Nous avons pris une délibération pour définir les modalités de paiements (en 3 fois). Face à cette situation, il serait préférable de faire payer les activités en fonction des cours qui ont été dispensés. Nous devons prendre une nouvelle délibération pour acter cette décision.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11 dont 2 pouvoirs  
 Approuvé à l'unanimité des présents.

**4°/ Questions diverses**

● **Confirmation par M. le Maire de l'embauche :**

- D'un nouvel employé communal (pour remplacer Philippe, malheureusement disparu trop tôt) en la personne de M. Patrick ROGER ; Prise de fonction du poste prévue le 9/11/2020.
- D'une nouvelle secrétaire de Mairie (pour remplacer Isabelle, démissionnaire) en la personne de Mme Alison BEINAT ; Prise de fonction en CDD prévue le 16/11/2020

● **Fêtes de Noël 2020 :**

- Installation des habituelles décorations lumineuses de Noël validée par le conseil
- Installation d'une dizaine de sapins de Noël sur quelques endroits visibles de la population

● **Cérémonies du 11 novembre :**

Le conseil a décidé de maintenir la cérémonie du 11 novembre malgré le confinement. Cependant, elle se déroulera sans public ni fanfare. L'horaire a été déplacé à 11 H.

● **Tour de table**

Mr FERGEAU a fait part des difficultés à mettre en place les directives du nouveau protocole sanitaire dans le cadre du re-confinement en vigueur.

Mme BRENOT a fait part de ses difficultés à gérer les activités de l'employé communal et du manque d'équipement consécutif au départ prématuré de Philippe (qui utilisait ses propres outils) ; Un point complet sera fait avec le nouvel employé communal.

Mme WAITASRECK propose, devant la très probable impossibilité d'organiser les réunions pour les fêtes de fin d'année pour cause de Confinement – Covid (Repas des aînés, fêtes des enfants,...) d'utiliser les budgets prévus pour l'achat de cadeaux pour l'ensemble de la population du village. La distribution serait réalisée par le comité des fêtes début décembre.

Mr LEGRAND réalise un résumé du rdv du 9 octobre avec le crédit agricole pour une éventuelle renégociation des taux d'emprunt :

- Pas utile de renégocier les contrats réalisés en 2006 et 2015 car trop proches de leurs termes (respectivement 01/2021 et 07/2025)
- Renégociation non possible sur le contrat à taux variable (indexé sur l'Euribor 3 mois avec une marge plutôt élevée et > 2.5%) réalisé en 2011 (Travaux d'assainissement). En revanche, il est possible de le rembourser en totalité ou partiellement (CRD à ce jour : env. 300 K€).

- Proposition : On laisse « courir » jusqu'à la vente du centre socio-culturel ; A cette date, nous pourrions éventuellement rembourser le CRD du financement « Travaux d'assainissement » et réemprunter à de meilleures conditions pour les nouveaux projets.

Après achèvement des informations diverses, la séance est levée à 20h45.

A. LEMAIRE	N. BOCK Abs	M. BRENOT	R. CAMUS Abs	G. CHILD Abs
S. FERGEAU	J. GRIMPLET Abs	C. HATTERER Abs	G. LEGRAND	J. MACADRÉ
A. MARTINET	C. MARTINET	J-B SOULIER	C. VENANT- VALERY Abs	A. WAITASRECK